

## **Lettre de mission à l'attention de M. Mohamed CHIH,**

### **8<sup>ème</sup> Adjoint délégué à la Sûreté, sécurité, tranquillité**

Monsieur l'Adjoint, Cher Mohamed,

Notre majorité a voté, lors du Conseil Municipal du 24 mars 2021, notre plan de mandat et notre programmation pluriannuelle d'investissement, fidèles aux engagements pris devant les habitantes et habitants en juin 2020, et aboutissement d'une co-construction entre élus municipaux et d'arrondissement sur le dernier semestre 2020.

Ces documents constituent une feuille de route collective, dont l'objectif principal est d'adapter notre territoire aux défis climatique, sanitaire, économique et social.

Ils répondent à six défis, qui ensemble, participeront à l'amélioration des conditions du bien-être des Lyonnaises et Lyonnais.

Surtout, pour chaque délégation dont l'exécutif à la charge, ils se déclinent en orientations et plans d'actions, détaillant calendrier et moyens financiers dédiés.

Dans un esprit de transparence et de redevabilité à l'égard de notre population, je souhaite, pour chaque membre de l'exécutif, reprendre dans une lettre de mission, qui sera publiée sur nos outils d'information, l'ensemble de vos missions et objectifs ci-après.

\*\*\*

Comme Adjoint délégué à la Sûreté, sécurité, tranquillité, vous assurerez une ville apaisée pour nos habitantes et habitants, aussi bien en matière de prévention et de répression de la délinquance, que de protection des risques naturels et anthropiques.

Vous contribuerez à renforcer nos effectifs de police municipale, et, en lien avec l'Adjoint délégué à la Promotion des services publics, à améliorer leurs conditions de rémunération et de travail en renforçant les effectifs. Vous déploierez de nouvelles formes d'intervention (brigades équestres, cyclistes), et superviserez le redéploiement de l'UMC dans de nouveaux locaux plus adaptés. Vous renforcerez le travail de proximité de la Police municipale en conservant un ancrage sur chaque arrondissement, en outillant les agents et en leur libérant du temps pour cette mission.

Vous veillerez également à ce que la Préfecture augmente les forces de police nationale sur notre territoire, et serez leur interlocuteur, concernant la convention qui nous lie, et les dispositifs tels que le CSI ou encore la création de QRR.

En matière de vidéo-surveillance, vous mènerez, au travers du Collège d'éthique, un audit indépendant sur les bénéfices et les limites de ce dispositif ; vous développerez également le dispositif de vidéo-verbalisation, notamment pour lutter contre les violences routières et garantir un meilleur partage de l'espace public. Sans préjuger des résultats de l'audit, vous veillerez à disposer d'un outil de vidéo surveillance de qualité en procédant aux renouvellements des matériels et en développant de nouvelles approches comme avec les caméras nomades.

Vous créez un conseil lyonnais de la nuit, afin de garantir un équilibre entre les différents usages et besoins et développerez à ce titre des actions répondant à ces objectifs

Au niveau de la prévention de la délinquance, vous renforcerez le service municipal dédié (moyens humains et financiers) en favorisant notamment l'approche de la prévention situationnelle et en développant un outil de pilotage tel qu'un observatoire de la tranquillité. Vous superviserez la signature d'une nouvelle stratégie territoriale en la matière, avec les représentantes et représentants de l'Etat et de la métropole. Vous

Vous participerez à l'écriture du nouveau Plan Communal de Sauvegarde en intégrant de nouveaux enjeux comme la résilience climatique ou l'urgence alimentaire, en lien avec l'Adjointe déléguée à la Santé et prévention et santé environnementale, l'Adjoint en charge de l'alimentation et l'Adjoint à la transition écologique.

En matière de protection de la population, vous assurerez également la surveillance des balmes et la conformité des établissements recevant du public.

Vous accompagnerez les membres de l'exécutif, en particulier l'Adjointe déléguée aux Finances, Commande publique, Grands événements, l'Adjointe déléguée à la Culture et l'Adjointe déléguée aux Sports, Vie associative, Education populaire, Grands événements sportifs, dans la réalisation d'événements sur l'espace public, protecteur de la population, notamment au travers des outils Secur'Cities. Vous serez également en soutien de la démarche d'apaisement des abords d'école, pilotée par M. Tristan Debray, Conseiller municipal délégué Ville des enfants.

Vous piloterez la mission « squat » de la Ville de Lyon, et mobiliserez, avec l'Adjoint délégué à la Transition écologique et patrimoine, l'Adjointe déléguée aux Solidarités et inclusion sociale ainsi que la conseillère déléguée au logement, les leviers permettant de lutter contre le mal-logement.

Avec l'Adjointe déléguée aux Droits et égalités, mémoire, cultes et spiritualités, et l'Adjointe déléguée à la Santé et prévention et santé environnementale, vous mènerez une réflexion assortie de propositions en matière de prostitution. Vous développerez également les actions permettant de lutter contre les violences faites aux femmes.

En partenariat avec l'Adjointe déléguée aux Droits et égalités, mémoire, cultes et spiritualités, vous animerez le comité de liaison extrême-droite, aux fins de proposer des réponses durables contre toute idéologie et action haineuse et xénophobe.

Enfin, vous participerez activement au comité de pilotage « Gabriel Péri ».

\*\*\*

Sachez, Monsieur l'Adjoint, que vous bénéficierez, pour la réalisation de l'ensemble de ces missions, du concours de l'administration municipale et de mon cabinet, qui devront être naturellement associés à vos réflexions, propositions et décisions, dans un souci de transversalité et de cohérence.

Comme Adjoint, vous dresserez, auprès des directions générales et chefs de service compétents en matière de politiques publiques dont vous avez la charge, des feuilles de route priorisant vos objectifs et formulant des échéanciers. Si l'élu définit des orientations générales à l'égard de l'administration, il ne peut se substituer au management quotidien des équipes. Vous veillerez scrupuleusement à maintenir cette nécessaire répartition des rôles, dans le cadre d'un échange bienveillant et



respectueux des agents du service public. Pour cela, vous disposerez d'un vade-mecum travaillé conjointement par l'exécutif, l'administration et mon cabinet, précisant les niveaux de responsabilités et de décisions, ou encore proposant des fiches réflexes en matière de « méthode projet ». Les rôles entre élus (Maire, exécutif, Maires et élus d'arrondissement), cabinet, administration (direction générale, chargés de mission, direction et chefferie de service, etc) seront, à l'aide de logigrammes, précisément définis. J'attends de vous un exercice de vos fonctions basé sur la transversalité (circulation optimale de l'information, mobilisation des autres membres de l'exécutif, établissement précis d'ARCI pour chaque projet), la transparence et la redevabilité (interne comme externe), la bienveillance mais aussi l'assertivité (notamment dans votre relation avec les équipes).

Chaque proposition devra faire l'objet d'études de faisabilité et d'un chiffrage précis qui devra s'intégrer dans les contraintes budgétaires de la ville, mais elles devront également être conformes aux objectifs fixés en matière de transition écologique, et portée par l'Adjoint délégué à la Transition écologique et patrimoine.

Vous participerez aux réunions de « Mairexé », permettant une circulation de l'information au sein de notre exécutif, afin de participer à la création d'un collectif au service de nos objectifs. Afin de faire un point d'étape sur vos politiques publiques, des temps d'échanges bilatéraux avec moi seront programmés régulièrement.

Vous maintiendrez un dialogue constant et régulier avec l'ensemble des neuf mairies d'arrondissement, afin que chaque action municipale trouve une déclinaison territoriale au plus près des citoyennes et citoyens, mais aussi pour être à l'écoute de leurs besoins et de leurs propositions. Des échanges avec les groupes politiques de la majorité municipale, mais aussi de l'opposition, en amont de votes significatifs, seront opportuns afin de s'assurer d'une large adhésion aux projets que vous porterez. Naturellement, vous poursuivrez un travail partenarial avec vos homologues à la Métropole de Lyon, afin de contribuer ensemble et efficacement à la transformation de notre territoire. Enfin, un échange continu avec les représentantes et représentants de l'Etat ou des autres collectivités territoriales (région AURA notamment), mais aussi avec l'ensemble des structures socio-professionnelles, associatives, etc, relevant de vos politiques publiques, sera nécessaire.

Afin de respecter nos engagements pris auprès des Lyonnaises et des Lyonnais, vous assurerez un exercice de redevabilité de vos réalisations, en lien étroit avec l'Adjointe déléguée à la Démocratie locale et redevabilité, Evaluation et prospective, Vie étudiante.

Pour rapprocher les citoyennes et citoyens de la chose publique, nous avons le devoir de faire connaître nos compétences municipales et nos actions concrètes. Vous veillerez ainsi, à travers les multiples outils d'information et de communication de notre municipalité, à mettre en lumière régulièrement chacune de vos réalisations, en sollicitant les services de notre direction de la communication externe notamment.

\*\*\*

Monsieur l'Adjoint, Cher Mohamed,

Je vous remercie pour votre mobilisation à venir au service des Lyonnaises et des Lyonnais durant l'ensemble du mandat. Cette lettre de mission pourra, selon les contingences de notre exécutif, être mise à jour si vos délégations venaient à évoluer. Et, concernant notre feuille de route municipale, nous pourrions si nécessaire réviser l'ambition de certaines actions prévues, ou encore en déployer de nouvelles qui n'auraient pas été initialement prévues, si je le juge nécessaire.

Nous devons surtout ne pas perdre de vue l'objectif principal de notre mandat : participer à la nécessaire transformation de nos politiques publiques et de notre territoire, en vue de répondre à l'enjeu climatique, condition indépassable de l'habitabilité de notre planète.

Grégory DOUCET

